

ACTION URGENTE

FÉDÉRATION DE RUSSIE. UNE MILITANTE INCARCÉRÉE TRANSFÉRÉE À MOSCOU

Le 17 novembre, un tribunal a confirmé en appel la détention provisoire de la militante Lilia Tchanycheva, qui a ensuite fait l'objet d'un transfert depuis sa ville, Oufa, le 21 novembre. Elle va être détenue à Moscou, à près de 1 500 km d'Oufa. Lilia Tchanycheva est détenue depuis le 9 novembre sur la base de charges, motivées par des considérations politiques, de « création ou direction d'une association extrémiste », pour avoir exercé la fonction de coordonnatrice régionale du « Quartier général de Navalny ». Elle risque jusqu'à 10 ans d'emprisonnement. Lilia Tchanycheva n'a commis aucune infraction et doit être libérée immédiatement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur général de la Fédération de Russie

*Igor Viktorovich Krasnov
Ul. Bolshaya Dmitrovka, 15A
Moscow, GSP-3, 125993,
Russie*

Twitter : <https://twitter.com/Genproc>

Facebook : <https://www.facebook.com/genprocrf/>

Instagram : <https://www.instagram.com/genprocrf/>

*Requêtes en ligne (en russe uniquement) :
<https://ipriem.genproc.gov.ru/contacts/ipriem/send/>*

Monsieur le Procureur général,

*Je vous écris pour vous faire part de ma profonde inquiétude face à la détention arbitraire de **Lilia Tchanycheva**, une militante en détention provisoire qui a fait l'objet d'un transfert depuis Oufa, sa ville, vers Moscou, à la suite de son arrestation le 9 novembre pour « création ou direction d'une association extrémiste ».*

Lilia Tchanycheva est poursuivie pour avoir exercé la fonction de coordonnatrice régionale du « Quartier général de Navalny » à Oufa. À ce poste, elle menait essentiellement des activités sociales et politiques pacifiques qui ne peuvent être considérées comme relevant de l'« extrémisme ».

Lilia Tchanycheva n'a commis aucune infraction dûment reconnue par le droit international, et n'est qu'une victime de plus de la répression exercée par les autorités à l'encontre des personnes qui ont travaillé en collaboration avec Alexeï Navalny ou lui ont apporté leur soutien. Les poursuites qui la visent sont dénuées de fondement et motivées par des considérations politiques ; elles constituent une violation de ses droits à la liberté d'expression et d'association.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que Lilia Tchanycheva soit libérée immédiatement et que toutes les charges retenues contre elle soient abandonnées.

Veillez agréer, Monsieur le Procureur général, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Lilia Tchanycheva, ancienne coordinatrice régionale du « Quartier général de Navalny » à Oufa, dans la République du Bachkortostan (centre de la Russie), a été arrêtée le 9 novembre, à la suite d'une perquisition à son domicile. Le même jour, la police a perquisitionné le domicile d'autres militantes et militants à Oufa et dans d'autres villes russes, dans le cadre d'une affaire pénale visant Alexeï Navalny ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices.

Le 10 novembre, le tribunal du district de Kirov, à Oufa, a placé Lilia Tchanycheva en détention provisoire pour deux mois. Le tribunal a pris cette décision sans tenir compte du fait que Lilia Tchanycheva avait indiqué qu'elle était probablement en début de grossesse. Elle a été inculpée de « création ou direction d'une association extrémiste » (article 282.1.1 du Code pénal de la Fédération de Russie) pour avoir travaillé en collaboration avec Alexeï Navalny. Si elle est déclarée coupable, Lilia Tchanycheva risque jusqu'à 10 ans de prison. Le 17 novembre, le tribunal a confirmé la décision de maintenir Lilia Tchanycheva en détention provisoire. Elle a été transférée depuis Oufa le 21 novembre. Elle devrait être placée dans un centre de détention à Moscou, à près de 1 500 km de sa ville.

Le 9 juin, le tribunal municipal de Moscou a arbitrairement classé comme « extrémistes » et interdit trois organisations de la société civile : la Fondation anticorruption, la Fondation pour la protection des droits des citoyens et le « Quartier général de Navalny », toutes trois liées à Alexeï Navalny. L'accès à l'audience était interdit aux médias et au grand public, et les motifs du classement dans la catégorie des organisations « extrémistes » n'ont pas été rendus publics.

Le 28 septembre, les autorités russes ont annoncé l'ouverture d'une nouvelle enquête pénale sur Alexeï Navalny ainsi que ses collaborateurs et collaboratrices, sur la base de charges sans fondement de « création d'une association extrémiste ». En octobre, il s'est avéré que cette enquête était liée à quatre autres affaires pénales visant Alexeï Navalny, ses collègues ainsi que ses sympathisants et sympathisantes. Lilia Tchanycheva est la première des collègues d'Alexeï Navalny à être arrêtée dans le cadre de cette affaire pénale.

Alexeï Navalny, figure de premier plan de l'opposition russe et militant anticorruption, a été condamné le 2 février 2021 à deux ans et huit mois d'emprisonnement pour « violation » du contrôle judiciaire qui lui avait été imposé lors d'une précédente condamnation motivée par des considérations politiques. Les autorités russes refusent de le remettre en liberté, malgré des manifestations de grande ampleur et de nombreuses décisions de la Cour européenne des droits de l'homme en sa faveur. Alexeï Navalny est un prisonnier d'opinion et doit donc être libéré immédiatement et sans condition.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : russe, anglais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 11 janvier 2022
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Lilia Tchanycheva (elle)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE :

<https://www.amnesty.org/fr/documents/eur46/4987/2021/fr/>